

Conduire les entretiens professionnels dans le secteur privé



RH-3 1 Jours (7 Heures)



Description

Les lois successives de 2014 et de 2018 relatives à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a introduit de nouvelles obligations légales concernant l'entretien professionnel. Cette formation blended à l'entretien professionnel reviendra sur les points clés de cette nouvelle loi (quels sont les enjeux, quel est le rôle des différents acteurs, quelles sont les sanctions encourues en cas de non-respect de ces obligations, quels plans d'actions mettre en place ?). Mais au-delà des obligations légales, cet entretien est une vraie opportunité pour renforcer les compétences et la motivation des membres de son équipe. Cette formation vous donnera une structure, des techniques et des outils pour mener efficacement ces entretiens et instaurer un dialogue de qualité avec vos collaborateurs, permettant de faire de cet entretien un vrai outil de développement individuel et de compétitivité de l'entreprise.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Manager devant mener des entretiens professionnels. Cadre RH ayant à conduire des entretiens professionnels ou à accompagner l'encadrement.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique.
- Préparer, structurer et conduire ses entretiens professionnels.
- Améliorer ses techniques d'écoute, de questionnement et sa posture.
- Construire des plans d'actions pertinents.

Programme de la formation

Activité à distance

- Pour acquérir une formation théorique avant une formation en salle : un expert "Comprendre les entretiens professionnels".
- Identifier les obligations légales.
- Clarifier les enjeux et les conditions de réussite.

Structurer ses entretiens professionnels

- Se préparer à l'entretien et réunir les informations clés.
- La méthode ABCDE pour situer les étapes et le contenu de l'entretien.
- Se doter d'un support d'entretien.

S'entraîner activement à conduire les entretiens professionnels

- S'entraîner à la pratique des différentes étapes de l'entretien (quelles questions poser à chaque étape ?).
- Repérer les compétences acquises et potentielles du collaborateur.
- Clarifier le projet professionnel du collaborateur.
- Adopter la bonne posture (écoute, questionnement et reformulation).

Construire des plans d'actions pertinents

- Identifier des actions de développement au regard du projet professionnel.
- Connaître les différents dispositifs de formation et de professionnalisation (CPF, plan de développement des compétences) et orienter vers le dispositif adapté.
- Comprendre le rôle des différents acteurs (Managers, RH, collaborateurs).